

Lettre aux Partenaires

numéro 5 - novembre 2018



SOMMAIRE

EDITO	
Message du Directeur des Affaires publiques	3
CALENDRIER	4
INFO	
Un simulateur de raccordement au réseau BT	5
FOCUS	
Enedis acteur engagé dans cœur de ville	6
DOSSIERS	
Autoconsommation collective	7-8
Les solutions aux territoires	9

MESSAGE DE PIERRE GUELMAN

Directeur des Affaires Publiques – Enedis



Chers partenaires,

Vos adhérents sont les premiers acteurs de la République des territoires. Sur ces territoires, l'électricité et ses usages évoluent. Raccorder des Energies Renouvelables, répartir sa production, mieux comprendre ses consommations, cartographier, expérimenter... ces projets nécessitent toujours plus de données et d'outils performants mis à la disposition des collectivités territoriales et de leurs ambitions.

Le réseau d'électricité est l'un des vecteurs de ces transformations. Pour les permettre, Enedis adapte, enrichit ses outils et ses services pour proposer des modes d'accompagnement adaptés à chaque territoire, qu'il soit « cœur de ville », métropole, pays...

Nous vous présentons quelques innovations les plus récentes.

Pierre GUELMAN

CALENDRIER



Enedis sera présent à vos congrès :

Congrès des maires 20-22 novembre 2018
à Paris Pavillon 3 - Stand L 40

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)



Forum International de la Cybersecurité, Lille
Grand Palais du 22 au 23 janvier 2019

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)



Assises Européennes de L'Energie, Kursaal Palais
des Congrès de Dunkerque du 22 au 24 Janvier 2019

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)



56^e Salon international de l'agriculture
Parc des expositions de la Porte de Versailles
de Paris, du 23 février au 3 mars 2019

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

UN SIMULATEUR DE RACCORDEMENT AU RESEAU BT

Un projet de raccordement ?

Vous souhaitez avoir rapidement une première évaluation de l'importance des travaux de raccordement à réaliser et avoir un premier niveau d'analyse pour choisir entre plusieurs options. Enedis a créé le simulateur de raccordement

En réponse aux attentes de ses clients : particuliers, entreprises, collectivités locales, autorités concédantes, producteurs et aussi aux recommandations de la CRE sur les smartgrids, Enedis a développé un outil pour permettre à chacun d'être pleinement acteur dans ses études et son processus de raccordement.

Le distributeur met à disposition de tous un service d'évaluation de la complexité du raccordement au réseau électrique basse tension (jusqu'à 250 kVA), en consommation, en production ou les deux à la fois. Il permet de tester en ligne la réalisation d'un raccordement.

Ce simulateur a pour objectif de fournir un premier niveau d'information qui permet aux utilisateurs finaux de réaliser une première analyse de leurs projets. En revanche, cette simulation ne se substituera pas aux demandes de raccordement. Les résultats affichés seront indicatifs et non contractuels, non engageants pour Enedis.

Pour accéder au simulateur, l'utilisateur doit se rendre sur le site enedis.fr sur une page dédiée aux simulations de raccordement via TeR@. Sur cette page, l'utilisateur positionnera le ou les points de raccordement qu'il souhaite tester, puis saisira différentes données (puissance ; type de raccordement : consommation / production / consommation et production...). Après quelques secondes, il recevra le résultat de sa simulation pour chaque point de raccordement. Ce résultat comportera notamment la complexité technique du raccordement (du simple branchement jusqu'au renforcement de réseau), le coût et le délai estimé pour celui-ci si raccordement en branchement...

Le simulateur de raccordement au réseau basse tension est adapté pour les raccordements :

- d'une puissance inférieure à 250 kVA
- sur des terrains individuels
- pour les branchements définitifs

Le simulateur ne prend pas en compte certaines contraintes qui peuvent impacter le résultat en particulier celles liées :

- aux servitudes de passage
- aux obligations administratives
- aux contraintes de terrain (maison...)

Sur le site, un guide utilisateur autoportant est disponible pour faciliter l'utilisation du simulateur et pour répondre aux éventuelles interrogations.

Cet outil a été développé par Enedis pour permettre à tous les clients particuliers, entreprises, producteurs et collectivités locales d'obtenir rapidement un premier niveau d'information. Cet outil vise à aider les clients d'Enedis à orienter leurs projets (de raccordement d'installations de consommation ou production).



Pour en savoir plus sur le simulateur de raccordement cliquez [ici](#)
Pour en savoir plus sur l'espace raccordement cliquez [ici](#)

ENEDIS, ACTEUR ENGAGÉ DANS « ACTION CŒUR DE VILLE »

• Le programme national « Action Cœur de ville » engagé par le gouvernement pour revitaliser les cœurs de ville ouvre un espace nouveau dans lequel Enedis doit permettre la création de valeur autour des projets qui seront identifiés par les villes. C'est une opportunité pour Enedis d'appréhender un territoire en partant de son projet pour y apporter sa plus-value à travers son rôle de gestionnaire de réseau, de services, de données... et de facilitateur dans les différents domaines.

Ainsi Enedis a développé des solutions qui s'inscrivent concrètement dans les axes de la Politique « Action cœur de ville ». Notre expertise doit être toujours davantage au service de l'ingénierie territoriale dont les villes ont tant besoin :

- en matière de réhabilitation de l'habitat, Enedis
 - accompagne les diagnostics de précarité énergétique pour permettre aux collectivités par une meilleure cartographie des zones sensibles et des facteurs de risques de construire des politiques ciblées et efficaces ;
 - fournit les données qui permettent de mieux cibler et évaluer les politiques de rénovation énergétique (travaux sur les bâtiments municipaux par exemple) mais aussi alimenter les diagnostics PCAET,
- en matière de développement de l'accessibilité, Enedis
 - contribue aux projets de mobilité électrique, tant par les conseils sur l'optimisation de l'implantation des bornes de recharge que par la mise en œuvre des raccordements.
 - appuie le déploiement de la THD à travers la mise à disposition de ses supports ou la coordination de travaux

- en matière de développement de l'activité commerciale des entreprises, Enedis
 - met en œuvre les raccordements,
 - apporte des solutions concrètes pour faciliter l'autoconsommation individuelle et collective, notamment à travers le compteur Linky

- en matière de mise en valeur des formes urbaines de l'espace public et du patrimoine, Enedis
 - travaille avec les autorités concédantes pour enfouir les réseaux, là où c'est nécessaire
 - développe des partenariats sociétaux avec les collectivités et les associations locales...

Le directeur territorial et l'interlocuteur privilégié de la commune sont les contacts logiques de la collectivité à la fois des élus pour contribuer à l'élaboration des politiques et des services techniques pour participer à la mise en œuvre.



[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'autoconsommation est un nouvel usage croissant qui consiste à consommer tout ou partie de l'énergie que l'on produit. Elle peut être individuelle ou collective.

Dans ce cas, il s'agit de la fourniture d'électricité effectuée entre un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs finals liés entre eux au sein d'une personne morale et dont les points de soutirage et d'injection sont situés en aval d'un même poste de distribution d'électricité.

En associant consommateurs et producteurs autour d'un projet de production locale, l'autoconsommation collective facilite ainsi l'intégration des énergies renouvelables dans les territoires

Les opérations d'autoconsommation collective concernent une large variété de situations : copropriété, lotissement, OPHLM, coopérative de production locale, ensemble tertiaire ou commercial, mixte résidentiel, tertiaire et commercial.

Le dispositif opérationnel d'Enedis s'appuie sur :

- les compteurs communicants pour le relevé des courbes de charges (Linky ou PME/PMI) ;
- le cadre contractuel : une convention entre la personne morale qui porte le projet (association, coopérative, copropriété) et Enedis et des modalités opératoires : chaque consommateur et chaque producteur dispose d'un contrat d'accès au réseau ;
- le Système d'information Enedis pour la mesure, le calcul et la mise à disposition des données.

Ce dispositif permet aux clients de :

- se voir affecté à chaque instant sa quote-part de production

locale telle que convenu avec les autres parties prenantes du projet ;

- être alimenté en électricité, même en absence de production
- valoriser le surplus de production non consommé ;
- profiter d'une alimentation en électricité de qualité, stable en tension et fréquence ;
- disposer de données fiables, sûres, certifiées par le distributeur ;
- garder la liberté de choisir son fournisseur d'électricité de complément.

Quatre étapes mènent à la concrétisation du projet :

- **Étape 1** : la personne morale représentant les parties prenantes au projet étudie avec Enedis la possibilité de mise en œuvre. Elle indique au gestionnaire de réseau public de distribution compétent la répartition de la production autoconsommée entre les consommateurs finals concernés
- **Étape 2** : Enedis effectue les éventuels travaux nécessaires pour le raccordement des consommateurs et des producteurs, et installe un compteur communicant chez chaque producteur et consommateur.
- **Étape 3** : la personne morale signe avec Enedis une convention d'autoconsommation collective.
- **Étape 4** : démarrage de l'opération d'autoconsommation collective.

Chaque consommateur et producteur est équipé d'un compteur communicant. Après le démarrage de l'opération, Enedis mesure, calcule et publie les quantités d'énergie nécessaires à la réalisation de l'opération, à partir des courbes de charge, et les met à disposition des parties prenantes.

“

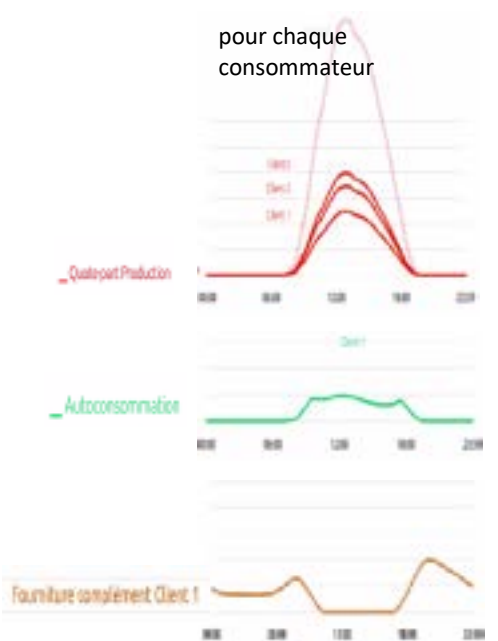
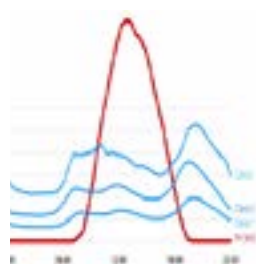


En associant consommateurs et producteurs autour d'un projet de production locale, l'autoconsommation collective facilite ainsi l'intégration des énergies renouvelables dans les territoires

ENEDIS RELÈVE

ENEDIS CALCUL

ENEDIS PUBLIE




personne morale


fournisseur


responsable d'équilibre

pour l'opération



LES SOLUTIONS AUX TERRITOIRES : L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS LOCAUX DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Enedis souhaite accompagner les politiques de planification, de rénovation, de précarité énergétique... à travers des services de données de consommation et production pertinents accessible notamment grâce aux compteurs communicants »

L'entreprise est aussi capable de croiser les données de mesures électriques avec d'autres données permettant leur contextualisation, afin de multiplier la valeur des services proposés aux collectivités .

À titre d'exemples

- En cartographie, le distributeur peut fournir aux autorités concédantes (AODE), des plans du réseau :
 - **Moyenne échelle** : plans de réseaux informatisés avec données enrichies.
 - **Grande échelle** : échanges des fonds de plans et données cartographiques informatisés à grande échelle relatifs aux ouvrages souterrains du RPDE dans le cadre de travaux de construction / modification d'ouvrages.
 - **Service Extranet Carto** : accès au service de consultation des données cartographiques moyenne et grande échelle.

• En terme d'information sur le réseaux :

- **Info Travaux** est un service proposant aux élus et personnels des collectivités des informations sur les travaux générés par Enedis sur leur voirie et relatifs aux chantiers de raccordement et d'extension de réseau.
- **Info coupures** est un service permettant à la collectivité de visualiser en temps réel les coupures sur son territoire (en cours et sur les dernières 24 heures), au format carte (pour les coupures en cours) et tableau (en cours et sur les dernières 24 heures).

- En terme d'appui au déploiement du très haut débit (THD), Enedis recherche des solutions de mutualisation des ouvrages (supports aériens) ou des travaux en souterrain (réalisation ou enfouissement de lignes, passage de fourreaux).

Ces offres complètent à la fois l'open data, les raccordements simplifiés ou encore dans un autre domaine les conventions sociales et sociétales

Enedis, est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 39000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1300000 km de lignes électriques. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, le comptage, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs. Enedis s'implique fortement afin d'accompagner la transition énergétique et écologique et mieux répondre aux attentes de ses 35 millions de clients.

1560
solutions
aux Collectivités

+50
jeux de données
en open-data

11 900
comptes close-data
activés sur « l'Espace
Autorités Concédantes et
Collectivités

57
projets innovants
« Transition énergétique
» validés



Publié par la direction des Affaires Publiques d'Enedis
Siège social : Tour Enedis - 34, place des Corolles - 92079 Paris La Défense Cedex
Contacts :
Pascal MANGIN pascal.mangin@enedis.fr – 06 78 98 47 10
Anne-Marie GOUSSARD – anne-marie.goussard@enedis.fr – 06 08 81 08 22



enedis.fr



[enedis.official](https://www.facebook.com/enedis.official)



[@enedis](https://twitter.com/enedis)



[enedis.official](https://www.youtube.com/enedis.official)